

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ALSAN 410

Version:63f

Date de révision:23/04/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

Identificateur de produit: ALSAN 410

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Solution d'étanchéité

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SOPREMA S.A.
14, rue de Saint Nazaire - BP 121
F-67025 Strasbourg CEDEX 1
France
Tél: +33 (3) 88 79 84 00
Télécopie: +33 (3) 88 79 84 01

Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
EMERGENCY NUMBER : + 44 (0) 870 190 6777


2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange: /

N° CE: Non applicable.

Contient: • diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; 4,4'-diisocyanate de diphenylméthane; [1] diisocyanate de 2,2'-méthylènediphényle; 2,2'-diisocyanate de diphenylméthane; [2] isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle; 2,4'-diisocyanate de diphenylméthane; [3] di
• diisopropylnaphtalène

Éléments d'étiquetage (R - S):



- Symbole(s): Xn - Nocif

- R-phrase(s): 42 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

- Phrase(s) S: 23 Ne pas respirer les gaz / fumées / vapeurs /aérosols.
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Information(s) complémentaire(s): Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique. Contient du (de la) diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; 4,4'-diisocyanate de diphenylméthane; [1] diisocyanate de 2,2'-méthylènediphényle; 2,2'-diisocyanate de diphenylméthane; [2] isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle; 2,4'-diisocyanate de diphenylméthane; [3] di, 1,4-bis(2,3-époxypropoxy)butane; éther diglycidique du 1,4-butanediol. Peut déclencher une réaction allergique.

Dangers principaux: Nocif par inhalation.
Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Autres dangers: Les personnes allergiques, et en particulier celles qui souffrent d'asthme ou d'autres affections des voies respiratoires, ne devraient pas travailler avec ce produit.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description du mélange: Primaire d'étanchéité polyuréthane monocomposante

Composant(s) contribuant aux dangers: • diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; 4,4'-diisocyanate de diphenylméthane; [1] diisocyanate de 2,2'-méthylènediphényle; 2,2'-diisocyanate de diphenylméthane; [2] isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle; 2,4'-diisocyanate de diphenylméthane; [3] di - N° Id: 615-005-00-9 - N° CE: 247-714-0 - N° CAS: 26447-40-5
Conc. (% pds):0 < C <= 1
- R-S : Classification: • Carc. Cat. 3; R40 • Xn; R20-48/20 • Xi; R36/37/38 • R42/43 •
- SGH: SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H332 - SGH08 - Sens. resp. 1 -

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ALSAN 410

Version:63f

Date de révision:23/04/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Danger pour la santé - H334 - Sens. cut. 1 - H317 - STOT un. 3. - H336 - H335 - H335-336 - STOT rép. 2 - H373 - STOT rép.2 - Irr. cut. 2 - H315 - Irr. oc. 2A - H319 - Irr. oc. 2B - Canc. 2 - H351

• diisopropylnaphtalène - N° CE: 254-052-6 - N° CAS: 38640-62-9 - Numéro d'enregistrement : 01-211956550-48-0000

Conc. (% pds):40 < C <= 50

- R-S : Symbole(s): T N - R-phrase(s): 53

- SGH : SGH09 - Tox. aq. chron. 1 - Environnement - Attention - H410

• 1,4-bis(2,3-époxypropoxy)butane; éther diglycidique du 1,4-butanediol - N° Id: 603-072-00-7 - N° CE: 219-371-7 - N° CAS: 2425-79-8

Conc. (% pds):0 < C <= 1

- R-S : Classification: • Xn; R 20/21 • Xi; R 36/38 • R 43 •

- SGH : SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H312 - H332 - Sens. cut. 1 - H317 - Irr. cut. 2 - H315 - Irr. oc. 2A - H319 - Irr. oc. 2B

• Oxyde de 2,2'-dimorpholinyl diéthyle - N° CE: 229-194-7 - N° CAS: 6425-39-4

Conc. (% pds):0 < C <= 1

- R-S : Symbole(s): Xi - R-phrase(s): 36/38

- SGH : SGH07 - Irr. cut. 2 - Point d'exclamation - Attention - H315 - Irr. oc. 2A - H319 - Irr. oc. 2B

• chlorure de benzoyle - N° Id: 607-012-00-0 - N° CE: 202-710-8 - N° CAS: 98-88-4 - Numéro d'enregistrement : 01-211956550-48-0000

Conc. (% pds):0 < C <= 1

- R-S : Classification: • Xn; R20/21/22 • C; R34 • R43 •

- SGH : SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H302 - H312 - H332 - Sens. cut. 1 - H317 - SGH05 - Corr. cut. 1B - Corrosion - Danger - H314 - Lés. oc. 1 - H318

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours:

- Conseils généraux:

En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Calmer la victime, et la maintenir dans une position confortable. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

- Inhalation:

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

- Contact avec la peau:

En cas d'irritation cutanée:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Rincer et laver la peau abondamment à l'eau et au savon.

- Contact avec les yeux:

Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

- Ingestion:

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. NE PAS faire vomir.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer:

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Les symptômes de complications respiratoires (oedèmes pulmonaires) peuvent n'apparaître qu'au bout de plusieurs heures.

EN CAS D'INGESTION: Peut provoquer des brûlures.

- Inhalation:

Les effets de l'inhalation de fortes concentrations de vapeurs peuvent provoquer: allergie
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

- Contact avec la peau:

Un contact prolongé ou répété avec la peau ou les muqueuses peut provoquer des symptômes d'irritation tels que rougeurs, ampoules, dermatite...

- Contact avec les yeux:

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ALSAN 410

Version:63f

Date de révision:23/04/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

- Ingestion: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction: poudre, mousse résistant aux alcools, eau pulvérisée, dioxyde de carbone
- Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu.
- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
- Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
- Méthode(s) spéciale(s): Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Assurer une ventilation adéquate. Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.
- Précautions pour la protection de l'environnement: Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Prévenir tout étalement du produit contaminé à l'aide de sable ou de terre. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination.
- Référence à d'autres sections: Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation:
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Prévoir une aspiration ou/et ventilation adéquate. Les personnes sujettes à asthme, allergies ou troubles respiratoires chroniques ou récurrents ne doivent pas être mis au travail dans des procédés dans lesquels cette préparation est utilisée. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.
- Mesure(s) d'ordre technique: Ne jamais mélanger avec d'autres produits. Prévoir une ventilation/aspiration adéquate aux endroits de formation des vapeurs.
- Conseil(s) d'utilisation(s): Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- Stockage:
- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités: Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
- Mesure(s) d'ordre technique: Sol imperméable formant cuvette de rétention.
- Condition(s) de stockage: Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conserver dans un endroit frais et très bien ventilé. Protéger de l'humidité.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
- Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Primaire d'étanchéité polyuréthane monocomposante

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Paramètres de contrôle:
- Limite(s) d'exposition: • diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; 4,4'-diisocyanate de diphénylméthane; [1] diisocyanate de 2,2'-méthylènediphényle; 2,2'-diisocyanate de diphénylméthane; [2] isocyanate

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ALSAN 410

Version:63f

Date de révision:23/04/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

	de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle; 2,4'-diisocyanate de diphenylméthane; [3] di : VME ppm = 0,005 - VME mg/m ³ = 0,051 Prépolymère d'oxyde de propylène. Contient 0.1 - 1 % de TDI (CAS 584-84-9). TDI : * VME : 0.08 mg/m ³ - 0.01 ppm * VLE : 0.16 mg/m ³ - 0.02 ppm
- Mesure(s) d'ordre technique:	Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale. Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, des appareils respiratoires appropriés doivent être portés.
Contrôles de l'exposition:	
- Protection des voies respiratoires:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Protection individuelle spéciale: appareil de protection respiratoire à filtre A/P2 pour vapeurs organiques et poussières nocives.
- Protection des mains:	Porter des gants appropriés (norme EN 374) gants résistants aux solvants
- Protection de la peau et du corps:	Porter un vêtement de protection approprié
- Protection des yeux:	Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.
- Protection individuelle:	Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
- Procédure(s) de surveillance recommandée(s):	Veillez à une ventilation adéquate.
Mesure(s) d'hygiène:	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Laver les mains et visage avant une pause et à la fin des travaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- Aspect:	liquide
- Couleur:	selon nuancier
- Odeur:	caractéristique
- PH:	Non déterminé.
- Point / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
- Point d'éclair:	70 °C
- Limites d'explosivité:	non déterminé
- Pression de vapeur:	0.0009 kPa
- Densité relative (eau = 1):	1.08
- Masse volumique apparente:	1.08
- Viscosité:	9000 mPa.s

Autres informations:

- Hydrosolubilité:	Non déterminé.
- Liposolubilité:	Non déterminé.
- Solubilité aux solvants:	soluble dans certains solvants spécifiques

Autres données: Catégorie COV : A/i
COV = 0 g/l

Information(s) supplémentaire(s):

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
Stabilité chimique:	Non déterminé.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ALSAN 410

Version:63f

Date de révision:23/04/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Possibilité de réactions dangereuses:	Réagit au contact de: aluminium, zinc, étain, cuivre
Conditions à éviter:	Non déterminé.
Matières incompatibles:	Non déterminé.
Produits de décomposition dangereux:	La combustion produit des gaz dangereux. Lors d'un incendie, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote, de même que du cyanure d'hydrogène.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques:	Pas d'information disponible au sujet de la préparation.
Toxicité aiguë:	
- Inhalation:	Les effets de l'inhalation de fortes concentrations de vapeurs peuvent provoquer: allergie Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- Contact avec la peau:	Un contact prolongé ou répété avec la peau ou les muqueuses peut provoquer des symptômes d'irritation tels que rougeurs, ampoules, dermatite...
- Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations.
- Ingestion:	Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Sensibilisation:	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Persistance et dégradabilité:	Non déterminé.
Potentiel de bioaccumulation:	Non déterminé.
Mobilité dans le sol:	Non déterminé.
Autres effets néfastes:	Non déterminé.
Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Non déterminé.
Effets sur l'environnement:	/

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets:	Classifié comme déchet spécial pour l'élimination. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
Emballages contaminés:	Les emballages souillés ne peuvent pas être traités comme des déchets ordinaires. Les emballages restent dangereux quand ils sont vides. Continuer à respecter toutes les consignes de sécurité.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s):	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
Numéro ONU:	/
Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):	
Voies maritimes (IMDG):	
Voies aériennes (ICAO/IATA):	

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ALSAN 410

Version:63f

Date de révision:23/04/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Dangers pour l'environnement:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Les personnes allergiques, et en particulier celles qui souffrent d'asthme ou d'autres affections des voies respiratoires, ne devraient pas travailler avec ce produit. Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Protection individuelle spéciale: appareil de protection respiratoire à filtre P2 pour particules nocives.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	/

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.
Évaluation de la sécurité chimique:	/

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	R20 Nocif par inhalation. R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes. R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. R48/20 Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau. R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R34 Provoque des brûlures.
Avis ou remarques importantes:	Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures de précaution mentionnées ainsi que de veiller à avoir une information complète et suffisante pour l'utilisation de ce produit. Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience. La réalisation de ce texte a retenu toute notre attention, mais nous ne pouvons accepter aucune responsabilité de dégât de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de cette fiche.

Historique:

- Date de la première édition:	12/11/2010
- Date de la révision précédente:	12/11/2010
- Date de révision:	23/04/2012
- Version:	63f
Réalisé par:	SOPREMA - mkulinicz@soprema.fr